

De multiples données consolidées à l'échelle de la parcelle

Pour permettre une analyse aussi complète que possible de l'occupation du sol d'un territoire, le MOS est construit sur la compilation de données diverses :

COUCHE D'INFORMATION	ORIGINE	INTERET
Cadastre EDIGEO	DGFIP	Délimitation graphique des parcelles, subdivisions fiscales et bâtiments, composantes du cadastre.
Registre Parcellaire Graphique (RPG)	ASP	Connaître la localisation et certaines caractéristiques des parcelles et îlots des exploitants agricoles ayant déposé une déclaration en vue d'une aide de la PAC.
BD TOPO®	IGN	Modélise en trois dimensions le territoire et ses infrastructures
Fichiers Fonciers	DGFIP - CEREMA	Associe à chaque type de local son type d'occupation (habitat, commerce, dépendance...)
Etablissements de santé et social (FINESS)	ARS	Recense les établissements de santé à caractère social
Recensement des équipements sportifs (RES)	Ministère des sports	Localise les équipements sportifs
Inventaire Permanent du Littoral	MEEM / DGALN	Couche d'occupation du sol constituée à partir d'une photo-interprétation réalisée sur l'ensemble du littoral métropolitain (largeur de 7 Km par rapport à la côte). Instaurée en 1977, mise à jour en 1982.
Zones d'Activités Economiques	ADEUPa, EPCI	Caractérise les secteurs économiques non bâtis

Connaître les surfaces affectées à l'habitat, l'économie, les infrastructures, la nature...

La compilation de ces couches, une fois les données vérifiées grâce à l'analyse de photographies aériennes, permet d'aboutir à une nomenclature précise et détaillée de l'occupation du sol en quarante-quatre classes (voir au verso).

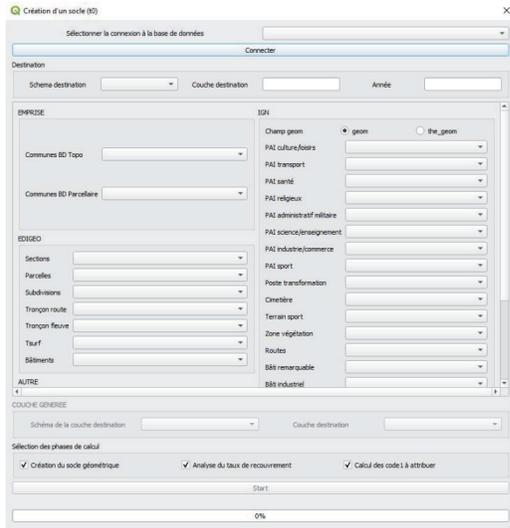
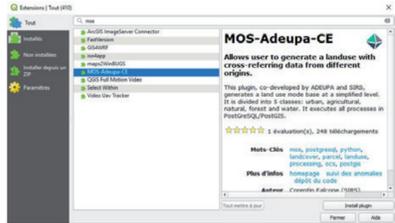


Le Plugin QGIS MOS ADEUPa open source

Une version complète d'un Plugin MOS ADEUPa pour QGIS (SIG libre) a été développée dans le cadre d'un accord cadre ADEUPa/SIRS. Elle permet d'automatiser les géotraitements qui permettent de suivre l'évolution de l'occupation du sol sur une quarantaine de postes.

Une version "communautaire" - CE - (Community Edition) gratuite et libre a été mise à disposition. Elle permet de dresser un profil synthétique, simplifié en cinq postes : urbain, eau, espaces naturels, agricoles, forestiers.

Cet outil permet d'analyser l'occupation des sols, leur usage, et d'en suivre les évolutions à l'échelle d'une commune, une intercommunalité, un scot...



ADEUPa
BREST • BRETAGNE
AGENCE D'URBANISME DE BREST - BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST



OBSERVER L'OCCUPATION DES SOLS

pour guider les politiques d'aménagement

Septembre 2019

Comment mesurer l'étalement urbain ? L'artificialisation des sols ?

Quelle est la part de terres agricoles qui a disparu depuis dix ans ? Comment évaluer le renouvellement urbain ? Pour répondre à ces questions, l'ADEUPa a développé un système innovant d'observation et d'analyse de l'occupation des sols.

Le MOS de l'ADEUPa, un référentiel performant d'observation foncière

S'inspirant des outils développés par d'autres agences d'urbanisme, l'ADEUPa a conçu son propre outil d'analyse du mode d'occupation du sol (MOS).

Les outils les plus fréquents résultent de traitements des vues aériennes et fournissent donc une photographie d'un territoire à un moment donné. Le MOS développé par l'ADEUPa est, quant à lui, un outil évolutif, qui s'appuie :

- sur le croisement de données publiques disponibles à l'échelle de la parcelle cadastrale,
 - sur l'analyse de photographies aériennes aux fins de vérification et complément des données.
- Les données mobilisées étant, pour la plupart, disponibles à une fréquence annuelle, le MOS de l'ADEUPa permet un suivi régulier de l'évolution de l'occupation du sol. En ce sens, il constitue un référentiel performant d'observation foncière au service des politiques d'aménagement.

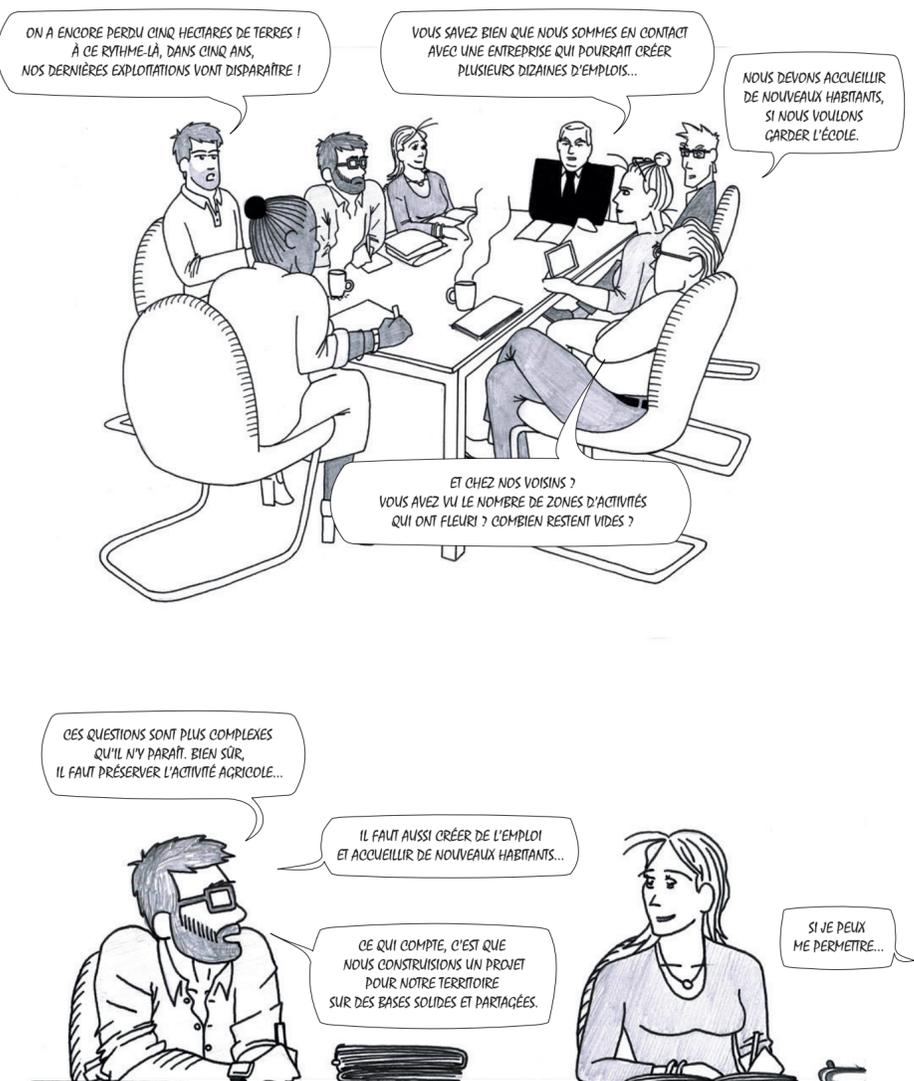
Une réponse aux exigences réglementaires

Déployé dans un premier temps sur Brest métropole, étendu au Pays de Brest puis à l'Ouest breton, le MOS permet de suivre l'évolution du territoire et de répondre à l'obligation faite aux collectivités :

- de mesurer la consommation d'espace au cours des 10 ans qui précèdent l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme,
- d'évaluer périodiquement la mise en œuvre de ces documents.

Comprendre les évolutions, identifier des leviers d'action

Présentant une dimension à la fois spatiale et temporelle, le MOS est le témoin des évolutions de l'occupation des sols d'un territoire. Il permet notamment de suivre l'artificialisation des sols, la consommation d'espaces agricoles et naturels (objectif qui répond aux exigences réglementaires des documents d'urbanisme), et d'en cerner les causes. En identifiant les espaces vacants, il évalue les espaces mobilisables en renouvellement urbain. Il permet également le suivi de l'évolution des surfaces industrielles ou commerciales. Il constitue ainsi un outil d'élaboration, d'exploitation, de suivi et d'évaluation des documents d'urbanisme (PLU(i), SCoT, PLH...).



Occupation des sols

LE MOS DE L'ADEUPa

Un référentiel d'observation foncière performant

1. Observer l'occupation des sols

- HABITAT**
 - Habitat individuel
 - Habitat collectif
 - Urbain mixte (habitat/activité tertiaire)
 - Voie desserte habitat
 - Voie desserte mixte
 - Terrain vacant - habitat
- ÉCONOMIE**
 - Activité tertiaire
 - Activité autre que tertiaire
 - Surface commerciale
 - Voie desserte activité
 - Terrain vacant - activité
- ÉQUIPEMENT**
 - Équipement d'enseignement
 - Équipement de santé
 - Autre équipement local, administration
 - Équipement pour eau, assainissement, énergie
 - Cimetière
 - Équipement sportif (construit)
- TRANSPORT**
 - Infrastructure de transport
 - Chemin-sentier
 - Autre infrastructure
- DÉFENSE**
 - Défense (Espace naturel)
 - Défense (Espace anthropisé)
- AUTRE**
 - Bâti divers
 - Bâtiment remarquable
 - Carrière
 - Caravanage
 - Terrain vacant - autre
- PARC ET LOISIR**
 - Parc et jardin
 - Sport et loisir
- AGRICOLE**
 - Serre
 - Terre agricole
 - Bâtiment agricole
- NATURE**
 - Espace naturel
 - Espace boisé
 - Plage, dune et sable
 - Rocher et falaise
 - Plan d'eau
 - Réseau hydrographique

2. Visualiser l'extension urbaine



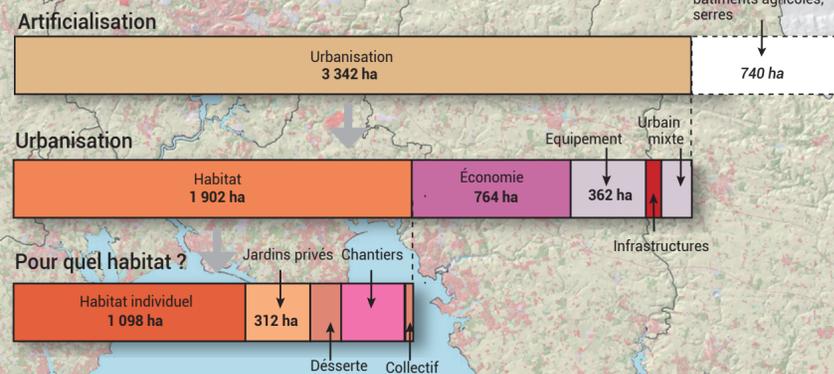
Sur cette commune, on constate que les terrains agricoles de 2008 ont laissé la place à une zone d'habitat en 2018.

3. Identifier le renouvellement urbain



Dans cette zone déjà urbanisée en 2008, on peut suivre la mutation profonde d'un quartier.

4. Mesurer et analyser la consommation d'espace



Entre 2008 et 2018, 3 342 ha ont été artificialisés pour l'urbanisation (au sein du périmètre des territoires membres de l'ADEUPa). L'habitat individuel et les jardins, avec 1 410 hectares, représentent 42 % de cette nouvelle occupation des sols.

